



No de résolution  
ou annotation

ARÉNA   
RIVIÈRE-DU-NORD

VILLE DE  
Prévoſt

Ville de  
SAINT-JÉRÔME

  
Sainte-Sophie

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 13 septembre 2023 à l'aréna Rivière-du-Nord.

#### PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie  
Monsieur Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme

#### Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

#### Absent :

Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévoſt

2023-09-13/1344

ITEM 1

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 13 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**La présente séance est ouverte à 9h 04**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1345

ITEM 2

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1346

ITEM 5

#### ANNULATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**DE ne pas remettre la séance du 14 JUIN 2023.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

2023-09-13/1347

ITEM 4

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 10 MAI 2023**

---

Il est proposé par monsieur Marc Bourcier

**ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 MAI 2023  
soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1348

ITEM 5

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE MAI 2023**

---

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre  
des chèques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023;

Il est proposé par : Guy Lamothe

**ET RÉSOLU :**

**QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements  
automatiques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023;**

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de  
différents fournisseurs représentant un montant de **97 104.37\$**;
- Chèques portant les numéros 0001750 à 1758 inclusivement  
représentant un montant **18 606.89\$**;
- Chèque portant le numéro 001759 annulé, problème d'impression
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un  
montant de **92 325.03\$**.

**QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces  
chèques et prélèvements ont été émis;**

**QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la  
Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des  
crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement  
de la Régie.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1349

ITEM 6

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUIN 2023**

---

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre  
des chèques pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023;

Il est proposé par : Guy Lamothe

**ET RÉSOLU :**



No de résolution  
ou annotation

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **68 222.18\$**;
- Chèques portant les numéros 0001759 à 1773 inclusivement représentant un montant **24 162.41\$**;
- Chèque portant le numéro 001759 annulé, problème d'impression
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **55 995.38\$**.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1350  
ITEM 7

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JUILLET 2023**

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2023;

Il est proposé par : Marc Bourcier

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2023;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **139 650.26\$**;
- Chèques portant les numéros 0001775 à 0001791 inclusivement représentant un montant **60 950.56\$**;
- Chèque portant le numéro 0001774 annulé, effet retourné par la banque (post-daté déposé trop tôt par le fournisseur)
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **61 285.72\$**.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des



No de résolution  
ou annotation

crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1351

ITEM 8

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES D'AOÛT 2023**

---

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2023;

Il est proposé par : Marc Bourcier

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2023;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **271 030.73\$**;
- Chèques portant les numéros 0001792 à 0001798 inclusivement représentant un montant **8 187.77\$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **55 494.42\$**.

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1353

ITEM 9

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LES SAISONS 2023-2024 ET 2024-2025 À L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD**

---

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE la Régie a effectué une recherche de plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE la Régie a invité ces trois (3) entreprises offrant les services demandés :

- Déneige St-Jérôme
- Excellence Déneigement
- Déneigement E.S.

ATTENDU QUE la Régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE les (2) soumissions suivantes ont été reçues;



No de résolution  
ou annotation

Nom du soumissionnaire	Conforme	Saison 2023-2024	Saison 2024-2025	Saison 2025-2026 (optionnelle)
Excellence Dénéigement	Oui	35 750 \$ +tx	35 750 \$+tx	35 750 \$ +tx
Déneige St-Jérôme	Oui	32 000 \$ +tx	32 000 +tx	32 000 \$ +tx

IL EST PROPOSÉ PAR : Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

1. La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat de déneigement à l'entreprise Déneige St-Jérôme pour un montant ne pouvant excéder 32 000 \$ taxes en sus pour les saisons 2023-2024 et 2024-2025 avec une garantie financière. Les options soumissionnées pourront être accordées selon la satisfaction de la Régie et ce le ou avant le 30 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1354

ITEM 10

**ADJUDICATION DU CONTRAT DU SYSTÈME D'AUTOMATISATION DU BÂTIMENT À L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD**

ATTENDU QUE la Régie a besoin d'automatisation de son bâtiment;

ATTENDU QUE la Régie fait affaire avec TRANE depuis 2017;

ATTENDU QUE la Régie a investi beaucoup d'argent dans de l'équipement de surveillance;

ATTENDU QUE les dit équipements sont compatibles seulement avec la technologie TRANE

ATTENDU QUE la TRANE a une expertise sur le bâtiment de la régie;

ATTENDU QUE les (2) propositions suivantes ont été reçues;

	2023-24	2024-25	2025-26
Automatisation complète	25 805 \$	26 580 \$	27 380 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat d'automatisation du bâtiment à TRANE pour un montant ne pouvant excéder 27 380 \$ taxes en sus pour les saisons 2023-2024 à 2025-2026.**



No de résolution  
ou annotation

2023-09-13/1355

ITEM 11

**Résolution de mettre les bornes électriques payantes**

---

ATTENDU QUE la Régie à 4 bornes électriques depuis 2022.

ATTENDU QUE suite à la subvention obtenue, 2 bornes doivent être réservées aux travailleurs de l'aréna mais que toutes peuvent être à charge.

ATTENDU QUE les coûts en électricité sont toujours en hausse

ATTENDU QUE des utilisateurs des bornes sont autant les résidents autour de la Régie que les utilisateurs des glaces.

ATTENDU QUE partout les bornes sont payantes

IL EST PROPOSÉ PAR : Marc Bourcier

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**De donner le mandat au directeur général de trouver une entreprise pour assurer le paiement sur les bornes et de prendre le prix fixé par le marché. De Plus, pour les 2 bornes employés, un rabais de 50% sera appliqué.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-09-13/1356

ITEM 12

**PÉRIODES DE QUESTIONS**

---

Présence de M Gravel, père d'une élève en sport études qui est non-résidente. Discussion sur la charge de 500 \$ du règlement #4 pour les non-résidents en sport études. Le C.A. maintient sa décision de maintenir le règlement tel quel.

2023-09-13/1357

ITEM 13

**LEVÉE DE LA SÉANCE**


Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**La présente séance soit et est levée à 10h18**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

  
Monsieur Guy Lamothe  
Président

  
M. Serge-Alexandre Tessier  
Directeur Général  
Secrétaire Trésorier